

- ▶ **CA**
- ▶ 456 M€ (recettes d'exploitation - 2007)

- ▶ **Effectif**
- ▶ 4 200

- ▶ **Nombre de jours**
- ▶ 625 jours

- ▶ **Équipe**
- ▶ 5 consultants
- ▶ 1 directeur de projet

- ▶ **Domaines**
- ▶ Management du changement
- ▶ Efficacité organisationnelle
- ▶ Management de projets complexes

Accompagnement du projet de transformation globale des organismes sociaux

Objectifs poursuivis

- ▶ Construire une réorganisation générale (tant sur les instances élues que sur les structures professionnelles) visant à unifier les organismes sociaux des industries électriques et gazières autour d'une charpente commune pour :
 - ▶ Améliorer les prestations en assurant l'égalité de traitement des bénéficiaires
 - ▶ Développer de nouveaux services pour des droits nouveaux
 - ▶ Renforcer la proximité et l'accessibilité pour les bénéficiaires

Faits marquants / Démarche déployée

Le projet « Acti' en mouvement » s'est structuré autour de 3 phases :

- ▶ **« Acti' 1 » : Concevoir**
 - ▶ A partir d'un diagnostic, concevoir dans ses grandes lignes un projet de réorganisation générale des organismes sociaux
 - ▶ Mis en place hors structure d'un groupe de travail de 9 dirigeants (administrateurs et fonctionnels) pour conduire cette réflexion
- ▶ **« Acti' 2 » : Construire**
 - ▶ Animer un cercle élargi d'acteurs : 1 Comité de pilotage (réunion mensuelle), 4 groupes de travail (réunion hebdomadaire), formation des membres du groupe à la conduite de projet
 - ▶ Participer à la rédaction des dossiers à destination de tiers (fédérations syndicales, employeurs, services de l'Etat)
 - ▶ Administrer un site sécurisé en tant que base documentaire propre au projet
- ▶ **« Acti' 3 » : Déployer et mettre en œuvre**
 - ▶ Déterminer les modalités de déploiement du projet en s'appuyant sur le dispositif suivant :
 - ▶ 1 Comité de pilotage (élus des différentes fédérations syndicales et professionnels des différents organismes),
 - ▶ 2 groupes de travail, assurant la synthèse des travaux de réorganisation l'un sur le champs national, l'autre sur le plan territorial,
 - ▶ des groupes de travail sur chaque territoire chargés de proposer les modalités pratiques de mise en œuvre de la réorganisation
 - ▶ Accompagner une politique de communication active vers les personnels

Enseignements

La mission a favorisé :

- Un véritable changement de culture : structure matricielle, travail en mode projet
- Un décloisonnement et la mise en place de la transversalité entre les directions (métiers, exploitation et supports)
- L'émergence de nouvelles fonctions et de nouveaux métiers (exemple : mise en place d'une fonction « clientèle » transverse aux directions métiers)
- La collaboration entre élus et professionnels à partir d'une répartition claire et précise des rôles de chacun
- Une redynamisation des équipes autant élus et que professionnels

Un point de vigilance :

- La nécessité de cohérence de l'ensemble des projets (liens entre le projet global de transformation et les autres projets engagés par ailleurs)